

Formation spécifique des directeurs.trices EP JU, volée 2018-2021

Le présent document est partie intégrante des directives applicables à la formation.

1. Renseignements généraux

Responsable du projet :	Benoit Gogniat
Coordinateur/trice	À déterminer
Intitulé du cours :	Formation spécifique pour les directeurs et les directrices des écoles primaires du canton du Jura
Nombre de crédits ECTS :	15 répartis sur trois ans

2. Objectifs de la formation, contexte et cadre

Il s'agit de mettre en place une formation spécifique destinée au public précis des directeurs et directrices des établissements scolaires primaires jurassiens. L'objectif est d'offrir une formation qui, tout en élargissant le champ de vision, colle un maximum aux réalités du terrain. Il s'agit d'une formation *attestée* de 15 crédits ECTS. Elle est organisée sous la forme de cours/séminaires de 4 modules de 3 crédits ECTS chacun (8 journées par module) et d'un travail de mémoire équivalent à 3 crédits ECTS qui traite d'une application pratique liée à la formation et mise en place dans l'environnement de l'école du candidat ou de la candidate.

Les jours de cours-séminaires sont répartis moitié sur temps d'enseignement, moitié hors temps d'enseignement, en principe sous forme de blocs de deux jours placés vendredi et samedi et/ou mardi et mercredi.

3. Contenus et organisation des cours

Des opportunités ainsi que des régulations éventuelles survenant en cours de formation peuvent éventuellement amener à des changements de contenus qui seront alors annoncés.

Une trentaine de participants et participantes seront répartis en deux groupes qui seront en principe en formation les mêmes jours, en alternant les animateurs et les animatrices.

- **Année scolaire 2018-19**
Semestre 1 (3 ECTS, 4x2 journées)

Posture et système

MA et ME 23 et 24 octobre 2018

VE et SA 16 et 17 novembre 2018

MA et ME 27 et 28 novembre 2018

VE et SA 11 et 12 janvier 2019

- **Année scolaire 2018-19**
Semestre 2 (3 ECTS, 4x2 journées)

Changement et projets

VE et SA 8 et 9 mars 2019
MA et ME 26 et 27 mars 2019
MA et ME 9 et 10 avril 2019
VE et SA 10 et 11 mai 2019

- **Année scolaire 2019-20**
Semestre 3 (3 ECTS, 4x2 journées)

Communication et gestion de conflits

- **Année scolaire 2019-20**
Semestre 4 (3 ECTS, 4x2 journées)

Pilotage et management

- **Année scolaire 2020-21**
Semestres 5 et 6 (3 ECTS)

Travail de fin de formation et soutenance en 2021

4. Modalités d'évaluation

Les points suivants sont des conditions nécessaires pour l'obtention de l'attestation finale

a) Participation aux cours

Une participation d'un minimum de 80% au cours est nécessaire et les absences doivent être justifiées. En cas d'absence de force majeure clairement établie et conduisant à un taux de présence insuffisant aux cours, un travail ou des cours complémentaires peuvent être mis sur pied

b) Évaluation d'un travail de fin de formation lié à un projet mené en établissement

Le travail de fin de formation remis dans les délais prescrits est évalué par un représentant de la formation et un expert.

c) Soutenance orale du travail de fin de formation

Lorsque l'évaluation du travail de fin de formation est suffisante, le candidat est convoqué pour une soutenance orale devant un représentant de la formation et un expert.

5. Remarque

Seules les versions finales des règlements et directives font foi.